

Aide-mémoire

Intégrer un Patient-Expert Addictions dans une équipe en addictologie ?

Des questions & des propositions de réponse

Je ne fume plus !
#jnfp

ars
Agence Régionale de Santé
Bretagne

Avant-propos

Le présent aide-mémoire est destiné aux équipes œuvrant dans le domaine de l'addictologie qui souhaitent se lancer dans la collaboration avec des Patients-Experts Addictions. Il a pour objectif d'accompagner les réflexions et les pratiques en addictologie sur la collaboration avec des Patients-Experts Addictions, afin de les accueillir au mieux et de leur permettre de mettre leur savoirs-expérientiels et leurs compétences au service des patients et usagers.

Cet aide-mémoire est le fruit d'un travail de synthèse de plusieurs groupes d'échanges avec des Patients-Experts Addictions et des professionnels de santé œuvrant en addictologie, et d'une revue de la littérature (article, guide, rapport...) sur le sujet du partenariat avec un pair-aidant.

Collaborer avec des Patients-Experts Addictions ne s'improvise pas. La création d'un partenariat fonctionnel nécessite des conditions favorables pour l'intégration des Patients-Experts Addictions, qui va au-delà de la seule volonté de leur faire une place dans l'établissement et auprès des patients et usagers.

Cet aide-mémoire a été conçu pour tenter de donner des éléments clefs dans la compréhension des rôles d'un Patient-Expert Addictions et dans la mise en place de ce partenariat, de l'identification des missions, à la collaboration au quotidien. Ainsi, il résume les questions et réponses : « *Qu'est-ce qu'un Patient-Expert Addictions ? Que peut-il apporter ? Quel est son champ d'intervention et de compétences ? Comment préparer l'accueil d'un Patient-Expert Addictions dans son équipe ? Comment commencer à collaborer avec un Patient-Expert Addictions ? Quelles sont les bonnes pratiques d'intégration ?* »

Nous remercions toutes les personnes qui ont contribué à la réalisation de ce document.

Table des matières

Quelques repères autour des « Patients-Experts Addictions »	4
Le Patient-Expert Addictions.....	5
Se retrouver dans les diverses appellations de la pair-aidance	6
Les missions des Patients-Experts Addictions auprès des patients et dans les soins et les services ...	7
Des compétences et connaissances reconnues au travers d'une certification	8
Intégrer un Patient-Expert Addictions étape par étape	12
En amont de l'accueil d'un Patient-Expert Addictions, préparer les équipes	13
Recruter un Patient-Expert Addictions.....	16
Quelques repères sur les procédures administratives	17
Intégrer le Patient-Expert Addictions dans l'équipe et l'accompagner au quotidien	18

Quelques repères autour des « Patients-Experts Addictions »


→ Qu'est-ce qu'un Patient-Expert Addictions ?

→ Que peut-il apporter ?

→ Quel est son champ d'interventions et de compétences ?

Le Patient-Expert Addictions

Les Patients-Experts Addictions sont des personnes qui ont le vécu d'une ou plusieurs addictions, d'un parcours de soin et d'un rétablissement de leurs conduites addictives. Ils ont développé tout au long de leur parcours un savoir expérientiel et théorico-clinique en lien avec l'addiction et le rétablissement, qu'ils peuvent mettre au service de personnes souffrant de troubles addictifs.

 **Focus sur le savoir-expérientiel :** Savoirs issus de l'expérience personnelle d'une maladie, ici l'addiction. Le savoir expérientiel réside dans le vécu d'une personne qui est rétablie (ce qui l'a aidé dans son parcours de soin ; les clés et ce qui l'a freiné – les obstacles), mais aussi des connaissances des pratiques de soins et des institutions. Il existe autant de savoirs expérientiels que d'individus. Il permet l'**identification**.

Les apports des Patients-Experts Addictions

Les Patients-Experts Addictions offrent une perspective de rétablissement aux personnes souffrant de conduites addictives. L'identification de pair à pair permet au patient en début de parcours d'avoir un témoin d'une qualité de vie améliorée, de voir que « c'est possible » de s'en sortir. Ils sont **témoin du rétablissement possible**.

Ils permettent également d'**améliorer la relation thérapeutique** entre le patient et le soignant, qui peut parfois être entravée par un état de méfiance ou bien le sentiment de ne pas être compris de la part du patient. Le Patient-Expert Addictions peut alors jouer un rôle de médiateur, qui par son statut de pair ayant également vécu la maladie, pourra aider le patient à se sentir plus en confiance et compris.

Au-delà d'une capacité réflexive à témoigner de leur vécu et de leur sortie de l'addiction, les Patients-Experts Addictions certifiés sont outillés via des connaissances scientifiques sur l'addiction et les conduites addictives et sont **qualifiés pour intervenir dans tous les aspects de l'addiction** (le soin et le prendre soin), s'insérer dans une équipe thérapeutique, être force de proposition, transmettre, chercher et innover.

Le **bilinguisme** est au cœur de l'intervention des Patients-Experts Addictions. Leur parcours leur ont permis de connaître à la fois le langage des patients et celui des professionnels de santé et ainsi d'être en capacité de traduire les attentes et les besoins des uns et des autres.

Les Patients-Experts Addictions permettent une **médiation** vers les soins, la réduction des risques et l'accès aux droits. Ils interviennent en **complémentarité** avec les professionnels de santé et sont un maillon dans le parcours de soins et d'accompagnement des patients et usagers.

Se retrouver dans les diverses appellations de la pair-aidance

Sous le concept général de « Pair-Aidance », la terminologie « Patient-Expert » peut varier en fonction de contextes structurels, historiques ou conventionnels et il est parfois compliqué de s’y retrouver. Elle peut prendre une des formes suivantes :

« pair-aidant, patient-partenaire, patient-formateur, patient-référent, patient-éducateur, pair-éducateur, pair-émulateur, intervenant-pair, patient-intervenant, patient-référent, patient-chercheur, patient-ressource, travailleur-pair, expert du vécu, médiateur-pair »

et la liste n’est pas close...

Le terme « Patient-Expert » est issu de l’éducation thérapeutique du patient (ETP), autour de 2010, mais le concept de pair-aidance est bien plus ancien, avec les associations de patients, le partenariat en soins, et va même au-delà du soin, sur les territoires du social, avec les travailleurs-pairs. Le Patient-Expert Addictions (FPEA), ou patient-expert en addictologie (AP-HP) est au croisement de ces réflexions.

Le **Patient-Expert Addictions** est une personne qui a développé une expertise expérientielle issue de sa maladie, l’addiction, et de son rétablissement, et qui a acquis des connaissances théorico-cliniques sur l’addiction. Devenir « Patient-Expert Addictions » certifié signifie qu’il y a une **reconnaissance** de ces diverses **connaissances et des compétences** pour intervenir auprès de patients souffrant de troubles addictifs. Le terme de « Patient-Expert Addictions certifié » renvoie alors à une **qualification**, en lien avec des savoirs expérientiels, des connaissances théorico-cliniques et des compétences acquises.

A cette qualification sont associées diverses terminologies, **en fonction du cadre institutionnel où il intervient, des rôles** endossés par le patient-expert, de son statut (bénévole, salarié, représentant...), ou encore **des modalités d’actions** (médiation, formation, recherche...). On peut être dans un partage de sens (Pair-aidant, patient-partenaire, patient ressource, ...) ou des appellations qui relèvent de spécialisations ou de contextes d’interventions spécifiques, par exemple :

- Le Patient-Expert Addictions peut exercer le rôle de **patient-formateur** lorsqu’il intervient en tant qu’enseignant auprès des professionnels de santé.
- Le Patient-Expert Addictions peut également exercer le rôle de **patient-chercheur** lorsqu’il met à profit ses connaissances et compétences au service de la recherche.

Les missions des Patients-Experts Addictions auprès des patients et dans les soins et les services

Les Patients-Experts Addictions peuvent alors intervenir sur des **missions très variées**.

Au niveau de l'accompagnement des patients :


- Accueil des patients/usagers dans le service, permettant d'analyser les besoins et d'orienter,
- Information et orientation des patients et leur entourage
- Animation (ou co-animation) de groupes (de paroles, thématiques...),
- Animation (ou co-animation) d'ateliers de programme d'éducation thérapeutique du patient,
- Conduite d'entretiens avec des patients/usagers, pouvant prendre diverses formes (visites dans les chambres, consultation au bureau, échange téléphonique, entretien motivationnels...),
- ...

Les Patients-Experts Addictions peuvent intervenir au-delà du niveau de l'accompagnement des patients, comme un membre à part entière de l'équipe.

Au niveau du travail en équipe, du partenariat et en réseau :

- Participation à des réunions de travail, de synthèses, des réunions staff et à la vie institutionnelle,
- Participation à l'élaboration d'interventions (ateliers, groupe de paroles, programme ETP...),
- Participation à l'élaboration du projet de soin en addictologie, du projet de l'établissement ...
- Participation avec l'équipe à des actions de prévention et de réduction des risques et des dommages (sensibilisation, formations...)
- Construire et entretenir des relations avec les partenaires,
- ...

Cette liste de missions est à titre d'exemple et n'est pas exhaustive.

 Les patients-experts sont des atouts pour améliorer les interventions auprès des patients et usagers, en apportant un regard différent et innovant. Il est ainsi essentiel qu'ils puissent **participer dès la genèse des projets** où il est prévu qu'ils interviennent et non pas seulement lors de leurs mises en œuvre.

Des compétences et connaissances reconnues au travers d'une certification

Pourquoi une certification ?

Une certification permet à un patient-expert de communiquer avec les structures susceptibles de faire appel à ses services autour de ses compétences attestées de patient-expert addictions. Elle lui permet de réserver le témoignage sur son vécu de la maladie addictive et du rétablissement à la seule relation d'aide, qui est le cadre éthique unique de ce dévoilement de vulnérabilités passées. Elle apporte un cadre de sécurité et de qualité professionnelle étayée aux équipes pluridisciplinaires, au service des personnes en parcours de soins.

La démarche de Certification Patient-Expert Addictions (CPEA)

Les compétences des Patients-Experts Addictions sont reconnues et formalisées au travers de la Certification de Patient-Expert Addictions « Exercer une activité de patient-expert dans le champ des conduites addictives ».

Cette certification est portée par deux co-certificateurs : **France Patients-Experts Addictions (FPEA)** et le CDC (Centre de développement des compétences) de l'**AP-HP**.

Chaque Patient-Expert Addictions certifié a suivi un parcours de formation et d'analyse réflexive des acquis de ses compétences au regard d'un référentiel d'activités-compétences (issu du groupe de travail FPEA – AP-HP).

Cette démarche comprend **3 étapes** : une étape de recevabilité, une étape de formation et de description et de description des acquis de ses compétences, enfin une étape de validation des compétences de ce parcours.

• Première étape : étape de recevabilité

Cette étape vise à **reconnaitre l'expérience** de la personne. Elle valide, après entretien avec un jury ou une commission pédagogique, et sur la base d'un livret de recevabilité, les prérequis pour entrer dans le parcours de certification :

- La **capacité à témoigner d'un vécu de conduite addictive** et d'un **rétablissement** après un parcours de soins et/ou d'accompagnements
- Une **expérience étayée d'interventions** auprès de pairs : patients/usagers encore sous l'emprise de conduites addictives
- Un **projet d'activités et d'interventions** auprès de patients/usagers avec les compétences d'un PEA.

Cette étape de recevabilité permet également de fixer des préconisations pour adapter le parcours de formation certifiante au contexte de la personne candidate : modules de formation et de stages pertinents pour compléter l'expérience de la personne, écriture tutorée du livret de synthèse des acquis des compétences.

- **Deuxième étape : étape de formation et de description des acquis des compétences**

Cette étape permet de réaliser le parcours de formation certifiante sur la base des préconisations issues de la recevabilité **en lien avec le référentiel d'activités-compétences** de la certification : modules de formation, stages en immersion, ateliers méthodologiques sur le livret de synthèse, écriture tutorée du livret de synthèse des acquis des compétences. La personne candidate dispose d'un an après la recevabilité pour réaliser les préconisations.

- **Troisième étape : étape de validation des acquis des compétences**

Cette étape vise à **reconnaitre les acquis de l'expérience et des formations** de la personne candidate, par la remise du livret de synthèse et l'entretien avec un jury de certification paritaire (Patients,-experts addictions certifiés, Professionnels de l'addictologie, Employeurs). Le jury délivre la certification ou préconise des compléments de formation, d'expérience ou de rédaction du livret avant un nouvel entretien.

Focus sur le rétablissement

Il est à noter que l'exigence de rétablissement, dans le premier prérequis, marque une différenciation forte avec des patients-experts autour de maladies somatiques, chroniques. Les caractéristiques de ce rétablissement sont variables en fonction des addictions concernées, et peuvent faire l'objet d'exigences complémentaires des structures de soins et/ou d'accompagnements.

Dans les maladies chroniques somatiques, le « patient-expert » est un patient qui a développé une capacité réflexive sur sa maladie et les moyens de « vivre avec ». Il a acquis un complément de formation scientifique sur sa maladie et une pratique de l'accompagnement de ses pairs.

La situation est un peu différente pour les patients-experts dans le champ des conduites addictives, puisqu'on attend d'eux une forme de « rétablissement » qui va du sevrage à une pratique de la réduction des risques et des dommages. Un état où les « 5C de l'addiction » ne sont plus d'actualité : il n'y a plus de perte de contrôle dans la consommation ou l'usage, il n'y a plus d'envie irrépressible de consommer ou d'utiliser, l'usage n'est plus continu, les conséquences négatives ont été dépassées et il n'y a plus d'activité compulsive.

Le référentiel d'activités-compétences de la CPEA

Le référentiel de compétences comporte 10 compétences issues de l'expérience et / ou de la formation :

1 : Communiquer et entretenir une relation pour accompagner des patients/usagers dans leur évolution et dans les différentes phases de leur parcours de soins et d'accompagnements, dans un cadre présentiel ou virtuel
2 : Exercer sa pratique dans un contexte de sécurité émotionnelle et psychologique
3 : Accompagner et orienter les personnes dans le parcours de soins
4 : Participer et collaborer aux projets de soins et d'accompagnements au sein d'une équipe pluridisciplinaire
5 : Participer à l'élaboration et à la mise en place d'actions de préventions
6 : Participer à la formation de publics diversifiés (acteurs de santé et d'accompagnement social, professionnels hors secteur sanitaire et social, patients/usagers, patients experts, étudiants, ...)
7 : Participer au fonctionnement des structures ainsi qu'à l'organisation des dispositifs de soins et d'accompagnements, dans le cadre des missions prévues réglementairement
8 : Participer de façon structurée avec des professionnels de soins à des programmes d'éducation Thérapeutique du Patient
9 : Participer à l'élaboration et la mise en œuvre d'un protocole de recherche
10 : Participer au dialogue sur les orientations des politiques de santé publique, locales, régionales ou nationales

Figure 1. Synthèse Référentiel activités compétences de la CPEA

Synthèse des domaines d'activités et des compétences d'un Patient-Expert Addictions



Les champs d'interventions

Du fait de leurs savoirs expérientiels issus du vécu de l'addiction, de leurs parcours de soins, de rétablissement et/ou d'abstinence, les PEA ont développé une analyse systémique des systèmes de soins et d'accompagnements (au niveau organisationnel et opérationnel, au niveau politique et stratégique). Ainsi, les domaines d'activités des PE se structurent autour des champs d'intervention suivants :

- Auprès des patients/usagers
- Auprès des structures et équipes de soins et d'accompagnements
- Auprès des institutions

Exercer une activité de patient-expert dans le champ des conduites addictives

Les domaines d'activités

Leurs activités concourent à des actions de prévention, de soins et d'accompagnements de la maladie addictive, pour prévenir le mésusage et la dépendance. Les PEA exercent dans le cadre d'un partenariat avec des acteurs du secteur sanitaire et/ou social, clairement contractualisé pour définir les missions, rôles et complémentarité des différents acteurs au service des soins et/ou des accompagnements des patients/usagers. Ils peuvent assurer leurs missions dans des établissements, des structures, des institutions du public, privé, associatif, avec un statut bénévole, salarié ou indépendant.

Les principaux domaines d'activité se résument ainsi :

- Participation à l'élaboration du projet de soins en addictologie en partenariat avec l'équipe pluridisciplinaire
- Accompagnement et orientation du patient/usager
- Information et éducation du patient/usager
- Contribution à la formation de publics divers (professionnels et non professionnels)

En fonction du projet du PEA, les domaines d'activité peuvent aussi couvrir :

- Participation à des programmes d'éducation thérapeutique
- Participation à des programmes de recherche et évaluation
- Représentation des PEA dans les structures de soins et d'accompagnements
- Représentation des patients/usagers

1. Communiquer et entretenir une relation pour accompagner des patients/usagers dans leur évolution et dans les différentes phases de leur parcours de soins et d'accompagnements, dans un cadre présentiel ou virtuel

2. Exercer sa pratique dans un contexte de sécurité émotionnelle et psychologique

3. Accompagner et orienter les personnes dans le parcours de soins et d'accompagnements

4. Participer et collaborer aux projets de soins et d'accompagnements au sein d'une équipe pluridisciplinaire

5. Participer à l'élaboration et à la mise en place d'actions de prévention

6. Participer à la formation de publics diversifiés (acteurs de santé et d'accompagnement social, professionnels hors secteur sanitaire et social, patients/usagers, patients experts, étudiants...)

7. Participer au fonctionnement des structures ainsi qu'à l'organisation des dispositifs de soins et d'accompagnements, dans le cadre des missions prévues réglementairement

8. Participer de façon structurée avec des professionnels de soins à des programmes d'Éducation Thérapeutique du Patient

9. Participer à l'élaboration et la mise en œuvre d'un protocole de recherche

10. Participer au dialogue sur les orientations des politiques de santé publique, locales, régionales ou nationales

Intégrer un Patient-Expert Addictions étape par étape

- ➔ **Comment préparer l'accueil d'un Patient-Expert Addictions dans son équipe ?**
- ➔ **Comment commencer à collaborer avec un Patient-Expert Addictions ?**
- ➔ **Quelles sont les bonnes pratiques d'intégration au quotidien ?**

En amont de l'accueil d'un Patient-Expert Addictions, préparer les équipes en s'interrogeant sur ses représentations et ses besoins

- Mettre en exergue ces représentations
- Recueillir les besoins sur lesquels pourrait intervenir le patient expert
- Évaluer la capacité de son équipe à accueillir le patient expert

Pour permettre une bonne intégration du Patient-Expert Addictions dans une structure de soins et d'accompagnement, il est nécessaire que son arrivée soit réfléchi et préparée en équipe. En effet, collaborer avec un Patient-Expert Addictions est une pratique nouvelle et peu connue, elle peut se heurter à des représentations négatives, soulever des résistances au sein de l'institution et venir interroger les pratiques.

En tant qu'équipe, il est donc nécessaire de prévoir des temps d'échange pour discuter de ces représentations : interroger sa vision du rétablissement et de la paire-aidance, mettre à jour les réserves, les questionnements et y répondre.

Bonne pratique pour s'interroger sur ces représentations :

- Sensibiliser l'équipe à l'**approche centrée sur le rétablissement** des usagers
- Proposer un temps d'échange autour de la pair-aidance et des patients-experts addictions : mettre en exergue les représentations de l'équipe autour des **rôles des Patients-Experts Addictions**, les questionnements et les réserves, et y répondre
- Associer des patients-experts addictions à ces temps de sensibilisation et de discussion

Quelques questions reviennent fortement parmi les équipes n'hésitez pas à les proposer à la discussion afin de guider votre réflexion :

- la vision du rétablissement et de la pair-aidance
- la question du secret médical, de l'accès au dossier du patient
- la question de son positionnement
- la question de sa fragilité supposée
- la question des apports de son vécu expérientiel
- ...



Quelques questions posées par les équipes et éléments de réponse :

« Le Patient-Expert Addictions peut-il avoir accès au dossier patient ? »

Comme tout autre professionnel de santé le Patient-Expert Addictions devrait avoir accès au dossier patient et au même titre que les autres professionnels il est soumis au secret médical.



« Peut-on recruter un ancien usager du service comme Patient-Expert Addictions ? »

Il est possible de recruter un ancien usager du service. Devra alors être abordée la question de son futur positionnement au sein de l'équipe, tant avec les professionnels de santé qu'avec le Patient-Expert Addictions lui-même.



« Le Patient-Expert Addictions ne risque-t-il pas de faire des rechutes ? »

Le Patient-Expert Addictions est une personne rétablie de ses conduites addictives. L'intégration du Patient-Expert Addictions doit être travaillée en amont afin de déconstruire les craintes associées à des représentations de fragilités supposées.

Après cette première étape si l'équipe est ouverte à la question des Patients-Experts Addictions, elle doit ensuite s'interroger sur **ses besoins pour recruter** un Patient-Expert Addictions.


L'objectif ici est avant tout de mettre du sens dans ce partenariat, à titre individuel et collectif.

Bonne pratique pour identifier ses besoins :

- Dans un premier temps, prendre connaissance de l'étendue des missions qui peuvent être réalisées par un patient expert : pour cela il est possible de **s'appuyer sur le référentiel de compétences de la Certification Patients-Experts Addictions**.
- Organiser un temps d'échange pour **s'interroger sur les motivations et les besoins de l'équipe** sur l'intégration d'un patient expert : quels sont les besoins non comblés auxquels pourrait répondre un patient expert ? Sur quel dispositif le patient expert pourrait-il apporter une plus-value ?
- Réfléchir aux différentes missions sur lesquelles le Patient-Expert Addictions pourrait collaborer.
- Si des besoins et des missions sont identifiés et que l'équipe est motivée pour associer à un Patient-Expert Addictions, vous pouvez alors réfléchir aux possibilités de financement (appel à projet, ARS, DGOS, etc.) et avancer dans le processus de recrutement

Recruter un Patient-Expert Addictions

- Définir une fiche de poste claire et évolutive
- Identifier le profil du Patient-Expert Addictions
- Mener l'entretien de recrutement

 Si vous savez quelle sera la personne sélectionnée pour intervenir sur les nouvelles missions identifiées, car vous avez peut-être déjà l'habitude de collaborer avec un Patient-Expert Addictions dans le cadre de certaines activités, il est toujours nécessaire de passer par les étapes suivantes afin de clarifier avec cette personne les nouvelles missions et le contexte de mission.

A partir des besoins identifiés en équipe, vous pouvez désormais définir la fiche de poste du Patient-Expert Addictions. Comme pour tout intervenant, cette étape est essentielle pour une bonne intégration, permettant la clarification des missions du Patient-Expert Addictions.

Bonne pratique pour établir la fiche de poste :

- La fiche de poste doit être claire mais évolutive, **les missions pourront être amenées à évoluer après échange avec le Patient-Expert Addictions.**
- Plusieurs éléments doivent impérativement y figurer : l'intitulé du poste, le type de contrat, le temps de travail proposé, la rémunération, le statut, l'environnement et le champ d'intervention, la présentation des missions, le profil attendu.

Bonne pratique pour l'entretien de recrutement :

Le recrutement d'un Patient-Expert Addictions s'appuie fortement sur l'expérience personnelle vécue par le candidat, ce qui vient questionner les formats classiques d'entretien d'embauche. Néanmoins, **l'objectif de l'entretien n'est pas d'aborder de manière personnelle le parcours du candidat**, mais d'identifier la correspondance entre les missions attendues et les compétences et motivations du candidat pour celles-ci.

- Expliciter de manière transparente le contexte de travail.
- Prendre un temps en début d'entretien pour vérifier si la personne a bien compris en quoi consiste les missions proposées.
- Ne pas poser de questions personnelles sur la vulnérabilité du candidat et laisser à la personnes la possibilité d'évoquer ce qu'elle souhaite dans son expérience personnelle (**▲ comme pour tout professionnel, tout ce qui relève de la vie privée du candidat et d'éléments extérieurs au travail sont interdits par la loi lors d'un entretien de recrutement**).
- Les compétences du Patient-Expert Addictions ne s'appuient pas seulement sur le vécu de la maladie. Ainsi, l'entretien s'intéressera également au savoir-être du candidat et aux compétences liées à ces formations et expériences précédentes.

Quelques repères sur les procédures administratives

La question du statut (bénévole, salarié, prestataire, stagiaire...) et de l'aspect budgétaire est à anticiper, en fonction des possibilités au sein de l'établissement mais également en fonction du souhait du Patient-Expert Addictions.

Focus sur le soutien hiérarchique et institutionnel

Pour assurer le bon fonctionnement de cette collaboration, il est essentiel d'**associer les services Ressources Humaines et financiers** de l'établissement dès les premières réflexions sur l'intégration d'un Patient-Expert Addictions. Cela permettra de déterminer les aspects contractuels de ce partenariat, et de ne pas se retrouver bloqué au cours de la démarche sur des aspects administratifs et légaux spécifiques à la structure.

La Haute Autorité de Santé recommande de clarifier le statut et de prévoir des modalités d'indemnisation ou de rémunération afin de soutenir et d'encourager l'engagement des patients-experts qui s'engagent pour autrui ou pour la qualité des soins et des accompagnements. Il est recommandé au minimum de systématiser le remboursement de l'ensemble des frais engagés par les personnes, même dans le cadre d'un bénévolat.

Le type de convention selon le statut du patient-expert Addiction et le type de structure

Statut du patient-expert	Association	Fonction Publique Hospitalière	Etablissement Privé
Stagiaire	Convention de stage	Convention de stage	Convention de stage
Bénévole	Convention privée	Convention 2004	Convention privée
Salarié	Contrat de travail	Contrat de travail	Contrat de travail
Prestataire	Contrat de services privé	Code des marchés publics	Contrat de services privé

Les différentes conventions :

Convention de stage	Stage en immersion ou stage d'observation : Modèle PMSMP → Période de Mise en Situation en Milieu Professionnel (minimum 1 semaine, maximum 4 semaines)
Convention privée	Eléments à faire figurer : Durée, contractants, objet, livrables, recours / conflits
Convention 2004	Convention 2004 définissant les conditions d'intervention des associations de bénévoles dans les établissements de santé. A retrouver ici → http://affairesjuridiques.aphp.fr
Contrat de services privé	Eléments à faire figurer : Durée, contractants, objet, livrables, budget, modalités de règlement, recours / conflits
Code des marchés publics	Procédure de mise en concurrence qui varie en fonction du contexte et du montant global de la prestation, puis contrat de services.
Contrat de travail	Positionnement dans une grille liée à la convention collective concernée, fiche de poste, modalités (CDI, CDD, Vacataire), salaire et avantages sociaux.

Intégrer le Patient-Expert Addictions dans l'équipe et l'accompagner au quotidien

- Prévoir un temps de préparation de l'équipe et un temps d'immersion.
- Identifier un référent.
- Mettre en place des aménagements de poste si nécessaire.
- Faciliter l'échange de pratiques avec d'autres pairs.
- Organiser des temps d'échange réguliers.

En amont de l'arrivée du patient expert :

- **Répondre au dernier questionnement de l'équipe** : Il convient de rappeler à l'équipe les missions du Patient-Expert Addictions et de répondre aux éventuels questionnements restants.
- **Organiser un temps d'immersion** : prévoir un temps d'immersion du Patient-Expert Addictions dans l'institution peut être très utile pour faciliter son intégration : celui-ci peut avoir lieu, par exemple sous la forme d'un stage d'observation pendant lequel le Patient-Expert Addictions et l'équipe déjà en place apprendront à se connaître et à travailler ensemble. L'association France Patients-Experts Addictions a la possibilité d'établir des convention de stages entre un Patient-Expert Addictions et une structure de soins et d'accompagnement.
- **Identifier une personne référente** : La structure accueillante dispose d'une personne référente pour répondre aux questions et soutenir chacun dans sa pratique de collaboration entre équipe pluridisciplinaire et Patient-Expert Addictions. Cette personne référente s'assure des bonnes conditions d'intégration du patient-expert addictions dans la structure en faisant le lien avec l'ensemble des soignants.
- **Redéfinir conjointement et clairement le cadre d'intervention** avec le Patient-Expert Addictions (ses missions, rôles et complémentarité, au service des soins et/ou des accompagnements des patients/usagers).

Au moment de l'arrivée :

- **Présenter le Patient-Expert Addictions** : Il convient de présenter le Patient-Expert Addictions, son rôle et ses missions, à l'ensemble du personnel pouvant un jour être amené à collaborer avec ce dernier.
- **Rappeler l'objectif commun dans ce partenariat**
- **Prendre le temps de se connaître** : si un temps d'immersion n'a pas eu lieu, il peut être utile de laisser un temps au Patient-Expert Addictions afin d'apprendre à connaître le fonctionnement de la structure et les rôles de chacun.

Au quotidien :

- **Reconnaître le Patient-Expert Addictions comme membre à part entière de l'équipe de soins.**
- Proposer un **accompagnement au quotidien** : comme tout collaborateur, il est important de proposer des temps d'échanges réguliers avec le référent. Ces temps peuvent lui permettre de faire part de ses ressentis positifs et négatifs et de ses besoins. Ils peuvent également être des temps de réflexions sur les évolutions possibles des missions du Patient-Expert Addictions.
- **Inviter le Patient-Expert Addictions à participer aux temps de staffs et réunions cliniques** : Comme un membre de l'équipe à part entière, il peut être utile à la fois pour le Patient-Expert Addictions et pour le reste de l'équipe de participer à ces temps d'échanges, afin que le Patient-Expert Addictions ait accès à des informations pertinentes pour l'accompagnement des usagers et qu'il puisse partager son point de vue sur certaines situations.
- **Donner accès à l'information** : Il convient de fixer les limites dans la transmission et le partage d'informations auprès du Patient-Expert Addictions et communiquer clairement ce cadre à ce dernier. Pour certaines situations, il peut être nécessaire de discuter d'un dossier du patient/usager en amont de la rencontre.
- **Envisager une co-intervention** : Selon les situations rencontrées, il peut être utile d'envisager une co-intervention avec un professionnel de santé, afin d'assurer la sécurité émotionnelle de chacun.
- **Relayer et rappeler les missions du Patient-Expert Addictions** auprès des usagers et des nouveaux professionnels.

Je ne fume plus !
#jnfp

Document réalisé par

Chloé Routa

Chargée de projet en santé publique

chloe.routa@jenefumeplus.org

Françoise Gaudel

Directrice de l'Association Je ne fume plus !

francoise.gaudel@jenefumeplus.org

Avec le soutien de l'ARS Bretagne



Association Je ne fume plus !



Suivez-nous

